



## Comment faire pour changer de nom de famille?

Par **jeremy17**, le **10/06/2010** à **16:21**

Bonjour,  
voilà je voudrai changer de nom de famille, pour prendre celui de mon grand père soit celui de ma mère. Je voudrais savoir comment je dois procéder, quelle son les étapes a faire.  
Merci.

PS: c'est un fait qui me tiens très a cœur

Par **Tisuisse**, le **10/06/2010** à **19:25**

Bonjour,

Rien ne vous interdit de prendre un nom d'usage, un pseudo mais quand à changer votre nom de famille actuel par un autre nom, même si c'est celui de votre mère ou de votre grand-père maternel, c'est impossible. Vous garderez toute votre vie le nom de famille enregistré à l'Etat civil et c'est ce nom, et lui seul, qui figurera sur tous vos documents officiels (CNI, passeport, permis de conduire, etc.).

Par **jeremy17**, le **11/06/2010** à **00:05**

ok, en claire il est impossible pour moi de ne plus avoir de nom de mon père. Une chose qui

me tiendrai énormément à cœur de le changer. Par les faits qu'il a fait et le reste sans même rentrer dans les détails ici .

Par **amajuris**, le **11/06/2010** à **10:32**

bonjour,  
selon le code civil "toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de nom".  
ce peut être nom à consonance étrangère, nom menacé d'extinction, usage prolongé d'un nom.  
la possibilité de changer de nom est donc strictement encadré par la loi.  
le simple désir de ne plus vouloir porter le nom de son père ne me semble pas une raison suffisante.  
cordialement

Par **jeremy17**, le **11/06/2010** à **15:44**

OK merci beaucoup cela me rassure, mais les raisons sont plus importantes que cela enfin merci de vos réponses si rapides. bon courage pour ce que vous faites.

Par **herve38940**, le **26/11/2012** à **18:44**

Bonjour vous pouvez changer de nom mais cela est une procédure longue

Il faut dans un premier adresser une lettre au garde des sceaux pour lui demander le changement du nom qui ensuite enverra la lettre au procureur de la république qui après enquête décidera ou non du changement de nom

Cordialement